

Le Journal des Yerrois

www.yerres.fr

  Suivez nous ! 

LA VILLE CRÉE UN PÔLE PARENTALITÉ



**JOURNÉE DE LA FEMME :
LIBRE DE CHOISIR
SON MÉTIER !**



**DOSSIER :
PRÉSERVONS NOTRE
ENVIRONNEMENT**



**YERRES SOUTIENT
LES JEUNES**



Légende du foot

Dominique Rocheteau et son fils Tom sont venus à Yerres à l'initiative du Maire pour parler football, alors que des projets pourraient voir le jour avec le VYCAF. Dominique Rocheteau, « l'Ange Vert », est très attaché à la formation des jeunes.

ARRÊT SUR IMAGES

L'Yerres sous surveillance

Avec les précipitations de ce début d'année, le niveau de l'Yerres a laissé craindre une crue hivernale. Notre commune a évité les débordements, mais la rivière est restée sous surveillance plusieurs jours durant.



Vos mots d'amour...

Plusieurs Yerrois ont vu affichés sur les panneaux lumineux de la ville leurs mots d'amour pour la Saint-Valentin. Il y avait notamment une demande en mariage et une demande de Pacs. Les deux personnes concernées ont dit oui !

Merci

Menace de crue, épisode neigeux, les agents des services techniques municipaux sont régulièrement mobilisés en hiver pour assurer notre sécurité. Merci à eux pour le travail effectué !



À bicyclette

La Municipalité a constitué un groupe de travail sur la place du vélo en ville, avec des usagers de la Petite reine. Ce mois-ci, un tour de ville à vélo sera effectué afin de valider les idées.



Des activités pour les jeunes

Le Maire a rendu visite à l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes pour saluer son implication durant cette crise sanitaire. Le respect des gestes barrières n'empêche pas de se divertir malgré tout.



LUNDI 8 MARS 2021

JOURNÉE INTERNATIONALE des droits des femmes

EXPOSITION PHOTOS / DÉBAT / INTERVIEWS / SÉLECTION DE FILMS

Infos sur yerres.fr  

TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars), une exposition photo autour du thème « Tous les métiers sont mixtes » sera affichée sur la devanture du CEC.

Exposition visible du 5 mars au 2 avril.

AVIS À NOS LECTEURS

Depuis 4 ans, j'ai le plaisir de pouvoir m'adresser directement à vous au travers de cette page éditoriale. En juin prochain devraient avoir lieu les élections départementales.

Afin de respecter l'équité entre les futurs candidats, j'ai décidé de suspendre cet éditorial jusqu'au scrutin.

Comptant sur
votre compréhension.

*Fidèlement à vous.
Olivier Cleary*



SAMEDI 27 MARS 2021 9H > 12H

RENDEZ-VOUS AU PARKING, FACE AU 31 AVENUE GOURGAUD
(La Biche aux Bois) **Service Environnement 01 69 49 77 21**

Une opération *Nettoyons la forêt* est organisée en forêt de la Grange, en partenariat avec les communes de Limeil-Brévannes et Villecresnes.

Sacs, gants, pinces seront fournis aux participants.



YERRES INVESTIT POUR L'AVENIR

**LES CHANTIERS
MAJEURS DE VOIRIE
SONT EN PHASE
D'ACHÈVEMENT.**

▲ Les riverains de la rue Jean Legrand bénéficient désormais d'une voirie rénovée !
Les trottoirs seront réalisés au début du printemps, une fois que tous les candélabres auront été implantés.



▲ La chaussée de la rue Pasteur entre la rue Jean Moulin et l'avenue de la Résistance a elle aussi été rénovée et rouverte à la circulation fin février.



▲ Enedis a achevé mi-février son chantier de remplacement de câbles basse tension rue Gabriel Péri. Durant ce chantier, la Ville a rappelé au prestataire ses obligations afin qu'il améliore la sécurité aux abords du rond-point du 19-Mars.



▲ Plusieurs épisodes de neige et de gel se sont succédés ces dernières semaines. À chaque fois, les services techniques municipaux étaient sur le pont pour rendre nos routes praticables.

Chantier gare

Courant février, le promoteur en charge du projet d'aménagement du quartier de la gare a installé sa base vie, c'est-à-dire l'espace dédié aux personnes qui travaillent sur le chantier (bureaux, vestiaires, sanitaires, réfectoire). Avant que ne débute véritablement le chantier, quelques modifications de l'espace public ont été menées (dépose de candélabres, de panneaux). Des engins ont d'ores et déjà procédé à la préparation de la phase de terrassement.

Le pont de la Noisette est de nouveau ouvert à la circulation depuis début mars, permettant ainsi aux automobilistes d'accéder aux différents parkings de la gare.



Économies d'énergie

Chaque période de vacances scolaires est l'occasion de réaliser des travaux dans les écoles. Durant les vacances de fin d'année, les chantiers les plus significatifs ont consisté à remplacer la chaudière de l'école élémentaire des Camaldules et à installer des robinets thermostatiques sur les radiateurs de plusieurs établissements (ici à l'école élémentaire des Grands Godeaux). Ces différents chantiers permettent de réaliser des économies d'énergie, mais aussi d'alléger les factures.



ACTUALITÉ COVID-19

LA VILLE A MIS EN PLACE UNE LIGNE D'ÉCOUTE POUR GUIDER LES SENIORS DANS LE CIRCUIT DE VACCINATION.

VACCINATION : LE CCAS RÉPOND À VOS QUESTIONS

A lors que la campagne de vaccination a suscité de nombreuses interrogations, voire des mécontentements liés à la saturation des centres de vaccination, la Ville a mis en place un centre d'appels au CCAS. Tenu par des bénévoles du CCAS et de la Réserve Civile Communale, ce centre permet de répondre aux questions des Yerrois et au besoin,

de les orienter dans leurs démarches. Fin février, 2400 personnes de plus de 75 ans avaient été appelées, afin de prendre de leurs nouvelles et savoir si elles avaient pu être vaccinées. Les bénévoles prennent maintenant contact avec les autres seniors.

📍 **N'hésitez pas à poser vos questions, du lundi au vendredi, de 9h à**

12h et de 14h à 17h au 01 69 49 84 81. Attention : ce numéro ne permet pas de prendre rendez-vous.

📍 **À noter : le CCAS met à votre disposition une navette gratuite pour vous accompagner sur les sites de vaccination de Brunoy et Montgeron. Renseignement et réservation au 06 15 55 97 10.**

En bref

Continuez à vous faire tester !



Le lancement de la campagne de vaccination ne doit pas faire relâcher la vigilance quant au dépistage. En effet, les personnes positives à la COVID-19 doivent continuer à s'isoler afin d'éviter de contaminer leur entourage.

A Yerres, le centre de dépistage de la Grange au Bois reste ouvert, du lundi au vendredi, sans rendez-vous entre 9h30 et 11h et sur rendez-vous à partir de 11h.

Prise de rendez-vous

🌐 **Doctolib.fr (Laboratoire Biopath Unilabs Yerres)**

☎ **01 69 83 88 99**

LES RÉSIDENTS DES EHPAD VACCINÉS

La campagne de vaccination a démarré pour les plus fragiles. Elle a pu se dérouler sans accrocs dans les EHPAD yerrois. La quasi-totalité des résidents des établissements Sofia et Asphodia ont reçu une première dose de vaccin contre la COVID-19 en janvier et

février. Seuls une poignée de refus ou de contre-indications médicales ont été recensés. Ces personnes les plus fragiles face au virus sont donc d'ores et déjà en partie protégées : la première injection étant protectrice à 50%.



ASSIST ENTREPRISE

Anonyme et gratuit, le nouveau service régional Assist Entreprise offre aux TPE et PME franciliennes menacées par la crise sanitaire un accès à des experts, pour prévenir les risques de défaillance et identifier rapidement les solutions à mettre en œuvre.

L'objectif d'Assist Entreprise est, concrètement, de vous permettre d'identifier rapidement, selon vos

besoins, le bon interlocuteur à contacter parmi les acteurs experts de la sauvegarde d'entreprise partenaires de la Région.

Ce service est complémentaire des aides financières exceptionnelles déployées par la Région comme le Prêt Rebond, le Fonds Résilience (prolongé jusqu'au 17 mars 2021) ou l'Aide aux

Pour en savoir plus et vous faire aider :
🌐 **assistententreprise.smartidf.services**





**PLUSIEURS ACTIONS
SONT MISES EN PLACE
POUR ACCOMPAGNER
LES PARENTS DE
JEUNES ENFANTS.**

CRÉATION D'UN PÔLE PARENTALITÉ À YERRES



Depuis plusieurs années, la Ville met en place des événements et actions visant à accompagner les jeunes parents. Ces initiatives rencontrent toujours beaucoup de succès. De plus, les périodes de confinement successives ont posé des difficultés à certaines familles. Face à ces constats, la Municipalité a souhaité créer un pôle parentalité, proposant de nouveaux services d'accompagnement.

Soutien psychologique

Ainsi, la psychologue spécialiste de la petite enfance tiendra une permanence-conseil gratuite tous les lundis après-midi au CEC. Ces rendez-vous ont pour vocation d'aider et de conseiller les parents face à un besoin ponctuel, de leur permettre de partager une souffrance, une angoisse. Ils pourront y trouver une écoute et un soutien, et éventuellement, être orientés vers un spécialiste.

- Sur rendez-vous tous les lundis de 15h à 18h30, à partir du 8 mars.

Permanences d'infirmières des crèches

Le mardi après-midi au CEC, les infirmières des crèches tiendront une permanence afin de vous prodiguer les conseils dont vous pouvez avoir besoin en tant que jeune parent. Alimentation, sommeil, soins, hygiène et autres questions concernant vos enfants et leur évolution pourront être posées. Attention, cette permanence n'est pas une consultation médicale mais a uniquement vertu à prodiguer des conseils.

- Sur rendez-vous tous les mardis de 16h à 18h30, à partir du 9 mars.

Des ateliers pour les parents à la Sablière

Le LAEP (Lieu d'accueil enfants parents) de la Sablière « La Paren'fantine » accueillera des ateliers de parentalité les lundis après-midi. Tout au long de l'année, différents thèmes seront abordés sous forme d'ateliers

ludiques : arrivée de bébé, comprendre ses pleurs, jouer avec lui, éviter les accidents domestiques, etc.

Des « Cafés des parents » auront également lieu au LAEP, afin d'échanger sur les thèmes qui interrogent les parents, avec l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire (éducatrice, puéricultrice, psychologue, psychomotricienne).

- Sur rendez-vous les lundis de 14h à 16h, au LAEP 80 rue de Sablière.

1^{er} atelier des parents : lundi 15 mars à 14h. Thème : « les premiers mois à la maison avec bébé ».

Une nouvelle page Facebook

Pour vous tenir informé de l'actualité, le service Petite Enfance a créé une page Facebook « Petite enfance et parentalité Yerres ». Vous y trouverez l'actualité des structures petite enfance de la Ville (crèches, LAEP, RAM...), mais aussi des conseils pratiques, l'agenda des événements qui concernent les parents à Yerres, etc.

Rendez-vous auprès du service « Petite Enfance et Parentalité » : 01 69 49 76 91



**LE MOT DE L'ÉLUE
DANIELLE
ROUSSEAU-NUSBAUM**
Conseillère municipale
délégée à la Petite Enfance

« Accompagner les parents tout au long de la petite enfance et au-delà, est une priorité pour la Municipalité. Le rôle de la Ville ne se limite pas à l'accueil des enfants

en crèche : l'accompagnement représente un ensemble de services pour guider et aider les parents dans leur quotidien avec leurs tout-petits. Cette démarche est d'autant plus essentielle durant cette crise sanitaire que nous traversons et qui contribue à isoler des familles, fragiliser les liens sociaux, mettre à mal l'équilibre familial. La création d'un pôle parentalité au sein du service Petite Enfance va permettre de proposer des solutions adaptées à toutes les familles yerroises. »

DEUX LAEP POUR LES JEUNES PARENTS



Les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) permettent aux jeunes parents de partager un temps de jeu avec leur enfant tout en échangeant avec d'autres parents et des professionnelles de la petite enfance présentes sur le site. La fréquentation du lieu est anonyme et gratuite.

📍 Le LAEP « La Paren'fantine », situé résidence de la Sablière, ouvre désormais ses portes tous les lundis de 8h45 à 11h45 (hors vacances scolaires). 80 rue de la Sablière.

📍 Le LAEP « La Parent'aise » est ouvert tous jeudis de 8h45 à 11h45 (hors vacances scolaires). Rue Christian Lancelle.

Accès sans rendez-vous, dans la limite des places disponibles (10 personnes maximum pour le respect de la jauge sanitaire - port du masque obligatoire).



ACTUALITÉ CIRCULATION

**LA POLICE MUNICIPALE
A MULTIPLIÉ
RÉCEMMENT LES
CONTRÔLES ET LES
VERBALISATIONS**

LIMITER LES CAMIONS EN VILLE

En bref

Confiscation de véhicules



En 2020, la Police municipale a saisi 13 motos et quads non homologués et/ou non assurés. Les véhicules confisqués ont été remis à la Police nationale.

Les véhicules non-homologués ne peuvent circuler sur la voie publique. Leur usage est limité sur terrain privé, dans le respect des conditions d'âge (en fonction de la cylindrée et de la puissance du véhicule).

Le propriétaire d'un véhicule non homologué ou non assuré encourt une amende de 3750 €. Si cette infraction est commise pour la première fois, une procédure d'amende forfaitaire peut s'appliquer, sous conditions.

Les rodéos sauvages avec ces engins sont passibles d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende pour leurs auteurs.

Problèmes de sécurité, de pollution, de dégradation de chaussée ou d'axes de circulation non adaptés à ces engins : les raisons pour limiter la traversée de notre commune par les poids-lourds sont nombreuses.

De par ses pouvoirs de police, le Maire peut prendre un arrêté pour restreindre la circulation des poids lourds. Ainsi, un arrêté municipal est applicable sur notre commune et interdit la circulation et le stationnement des véhicules d'un tonnage de plus de 3,5 tonnes

(sauf pour les livraisons, les véhicules des sociétés domiciliées à Yerres, les engins de travaux publics et les transports en commun).

Devant l'augmentation de la traversée de notre commune par des camions, la Police municipale a mené depuis fin décembre plusieurs opérations de contrôle de poids-lourds en entrée de ville (rond-point de la France Libre et rue Paul Doumer notamment) ainsi qu'au rond-point du 19 Mars. 166 poids-lourds ont ainsi été contrôlés

entre fin décembre et début février. 40 ont été verbalisés pour non-respect de la signalisation routière. Les véhicules pris en infraction au rond-point de la France Libre ont été reconduits vers la RN19.

La Municipalité entend maintenir la pression pour que les camions respectent cet arrêté d'interdiction de circulation visant à préserver notre cadre de vie.

LA TROTINETTE ÉLECTRIQUE EN VILLE

Face à l'essor des trottinettes électriques (qu'il convient désormais d'appeler engins de déplacement personnel motorisé, ou EDPM, comme les hoverboards ou gyroroues), la réglementation a évolué récemment.



Elles doivent être bridées à 25 km/h maximum. Elles ne peuvent circuler sur les trottoirs ; elles ont l'obligation de circuler sur les pistes cyclables

ou, à défaut, sur les routes limitées à 50 km/h.

Les trottinettes ne peuvent transporter d'enfants de moins de 12 ans, ni deux usagers à la fois. L'usage d'écouteurs ou du téléphone portable est prohibé.

Le non-respect de ces règles est passible d'une amende de 35 euros. Celle-ci sera de 135 euros si vous circulez sur un trottoir ou que l'engin est débridé.

Équipements obligatoires

Par ailleurs, comme les vélos, les trottinettes et autres EDPM doivent être équipés de feux avant et arrière, d'un avertisseur sonore et d'un catadioptré (un système rétro-réfléchissant). Il est également conseillé de porter un casque, un gilet réfléchissant (de nuit ou par visibilité insuffisante) et d'utiliser des gants.

Les utilisateurs de trottinettes électriques sont soumis à l'obligation

d'assurance. Les EDPM peuvent être couverts par le contrat de responsabilité multirisque habitation du conducteur (à vérifier auprès de son assureur). Pour circuler, munissez-vous de votre justificatif d'assurance.

Les trottinettes avec selle

Ces dernières constituent un cas particulier. Une trottinette électrique avec selle entre dans l'une des catégories L des véhicules en tant que « scooter électrique » (L1e) si sa vitesse ne dépasse pas 45 km/h. Cependant, pour circuler sur la voie publique, l'engin doit dès lors être homologué et immatriculé, et le conducteur doit remplir certaines conditions (casque, gants, plus de 14 ans, brevet de sécurité routière (BSR) ou catégorie AM du permis de conduire...).

🌐 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F308>



**LES RÉUNIONS DE QUARTIERS
REVIENNENT AVEC UNE
FORMULE ADAPTÉE À LA
CRISE SANITAIRE.**

CONSEILS DE QUARTIERS : AU PLUS PRÈS DE VOUS

Les Conseils de quartiers sont un rendez-vous attendu par les Yerrois. Réunions de proximité avec élus et agents municipaux, ils permettent de faire le point sur le quotidien de l'un des sept quartiers de Yerres. Crise sanitaire oblige, les précédentes éditions ont dû être annulées. C'est donc avec une nouvelle formule que les Conseils de quartiers se tiendront en mars et avril : le rendez-vous est donné dans les cours d'école, en extérieur, dans le respect des distances de sécurité (port du masque obligatoire).

Un rendez-vous citoyen

Temps fort de la démocratie locale, les Conseils de quartiers sont aussi l'occasion pour la Municipalité de présenter les grands projets en cours ou à venir. De leur côté, les habitants peuvent évoquer leurs préoccupations du

quotidien et leurs propositions. Mais la réunion est surtout l'occasion de parler des thématiques propres à chaque quartier en présence des Présidents de quartier qui y vivent également. Les Yerrois deviennent ainsi pleinement acteurs de la démocratie locale et contribuent à faire avancer dans le bon sens la vie municipale.

Pourquoi 7 quartiers ?

Un quartier représente une division administrative d'un territoire, mais surtout, il correspond à un lieu de vie, au sein duquel les habitants ont l'habitude de se déplacer. À Yerres, le découpage a été réalisé autour des grands axes qui rythment la vie de plusieurs de rues. Ainsi, l'Yerres, la voie de chemin de fer et plusieurs grands axes routiers (rues Poincaré, Coty, de Concy, Brossolette...) représentent une délimitation

permettant de dessiner le visage de 7 quartiers à Yerres.

La Ville reste à l'écoute

Le dialogue entre la Municipalité et les habitants ne se limite pas aux seuls Conseils de quartiers. Plusieurs dispositifs vous permettent de transmettre vos avis, suggestions, questions ou signalements :

- Sur le site de la ville yerres.fr : plusieurs formulaires de signalement sont accessibles (rubrique Vie des quartiers ou via le compte citoyen).
- Le service Vie des quartiers : par courrier, courriel ou téléphone (cabinet@yerres.fr / 01 69 49 76 21).
- Les permanences des élus et du Maire (sur rendez-vous en contactant l'Hôtel de ville ou sur yerres.fr).

À noter

FRANCE SERVICES

Besoin d'aide dans vos démarches administratives ? Appelez France Services au 09 72 72 59 12 (numéro de téléphone unique expérimenté en Essonne) !

- Un agent vous répond et vous guide dans toutes vos démarches administratives.

Ce numéro vous permet d'être orienté, informé et accompagné dans vos démarches administratives, en prenant par exemple rendez-vous avec l'antenne France Services la plus proche de chez vous.

Les agents sont à vos côtés pour vous aider à accomplir les démarches administratives les plus diverses :

- Aide au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise.

Assurance maladie, assurance retraite, allocations familiales, Pôle Emploi, prestations de la Mutualité sociale agricole et services de La Poste.

- Déclaration de revenus...

L'antenne France Services la plus proche se situe au 101 rue de Cercay à Brunoy. Elle vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, mercredi et samedi de 8h30 à 12h.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

• Gambetta / Brossolette / Belvédère :

Préau de l'école élémentaire Brossolette, rue Lucien Manès
LUNDI 29 MARS 19H

• Camaldules / Abbaye / Bout du Monde :

Préau de l'école élémentaire des Camaldules, rue Bernard Hérault
VENDREDI 2 AVRIL 19H

• Tournelles / Rives de l'Yerres :

Préau de l'école élémentaire Victor Hugo, rue Jean Bouin
VENDREDI 9 AVRIL 19H

• Grosbois / Sablière / Mare Armée :

Centre de loisirs de Grosbois, rue des Dames
SAMEDI 10 AVRIL : 9H

• Taillis / Garenne :

Préau de l'école du Taillis, rue René Brun
SAMEDI 10 AVRIL : 11H

• Concy / Grands Godeaux / Gare

Préau de l'école élémentaire des Grands Godeaux, rue Frédéric Koehler
LUNDI 12 AVRIL 19H

• Bellevue / Centre-ville :

Préau de l'école St Exupéry, 7 rue de l'Église
VENDREDI 16 AVRIL 19H



**FABRICE
GAUDUFFE**

Adjoint chargé de la Démocratie Locale, du Jumelage et du Conseil Municipal des Jeunes

Rendez-vous :
fgauduffe@yerres.fr



Arnaud | vitres, locaux et résidences
nettoyage particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

Parking privé
Terrasse face à la forêt

OUVERT TOUS LES JOURS

57, avenue de la Résistance
91330 YERRES

Réservation :
01 69 48 25 00

RESTAURANT
Mona Lisa

Cuisine Française et Italienne
Pizza au feu de bois

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC

DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS

ROG-ECLERC
POMPES FUNÈRES ET MARBRERIE

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART
2 rue des Tamaris
01 69 00 12 12
Habilitation n° 02 91 126

YERRES
9 rue du Mont Griffon
01 69 48 46 02
Habilitation n° 04 91 008

BRUNOY
13 rue Philisbourg
01 60 47 16 20
Habilitation n° 12 91 175

BONNEUIL-SUR-MARNE
5 rue Paul Eluard
01 43 99 94 76
Habilitation n° 04 94 005

LIMEIL-BRÉVANNES
40 avenue Gabriel Péri
01 45 69 12 12
Habilitation n° 06 94 159

GIRARD & CO
Conception de Salles de Bains
Plomberie Chauffage Dépannage

RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DÉPANNAGE

76 rue Pierre Brossolette - 91330 Yerres
01 69 49 17 89 - fax 01 69 48 64 00
www.girardandco-sallesdebain-91.fr

Offrez-vous du temps libre...

- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Elagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

06 87 15 27 37
43 rue d'Yerres
94440 Villecresnes

Vert Olive Services
www.vertolive.fr

déduction fiscale -50%

ClimaFroid
Concept

CLIMATISATION
POMPES À CHALEUR
FROID - VENTILATION

91 Yerres
01 64 97 18 80 • 06 50 13 19 08
contact@climafroidconcept.fr

Conception - Installation
Maintenance - Dépannage

Intermarché

À YERRES
52 Rue de Concy
NOUVEAU DRIVE

À CROSNE
Rue Alexandre Foudrier
(Face à la Mairie)
NOUVEAU DRIVE

LIVRAISON À DOMICILE
www.intermarche.com

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

UNE VUE PLUS CLAIRE EN 2021

Toute l'équipe de Vision Plus Yerres vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

En face du CEC Yerres Centre Ville
01 85 60 00 99

vision plus
OPTICIENS

- + large choix de montures sur Yerres
- Photos d'identité
- Lunettes Enfants
- Lunettes Sport

#OZEZPOURVOIR
Vision Plus Yerres
@visionplusyerres

ARTISAN COUVREUR

M. CALLEWAERT

120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr



ACTUALITÉ EN VILLE

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES. GROS PLAN SUR LES MÉTIERS S'ACCORDANT AU FÉMININ COMME AU MASCULIN.

LIBRE DE CHOISIR SON MÉTIER !

William Puzin, assistant maternel à la crèche familiale Graines de Malice
Le port du masque demeure non-obligatoire pour tout assistant maternel lorsqu'il est seul en présence des enfants.

Commençons par un constat : seulement 12 % des professions sont considérées comme mixtes*. Une situation dont on entend peu parler. Et un fait qui met en évidence la persistance des inégalités et des stéréotypes dans le monde du travail et la société. La Journée internationale des droits des femmes, reconnue officiellement en France en 1982, est chaque année l'occasion de faire un bilan sur ces problématiques.

Égalité professionnelle

Pour la quatrième année consécutive, la Ville, associée au CCAS, accueille du 5 mars au 2 avril sur la devanture du CEC une exposition photos conçue par l'association « Femmes ici et ailleurs » sur le thème « Tous les métiers sont mixtes ». L'objectif est de mettre en avant des professions considérées comme non mixtes offrant des débouchés actuels et futurs pour les femmes et les hommes :

cheffe cuisinière ou encore mécanicienne pour les femmes, et sage-femme ou assistant-maternel pour les hommes.

Sensibilisation

La Maison des Jeunes abordera la question de l'égalité homme/femme le mercredi 10 mars, de 14h30 à 17h30, à l'occasion d'un goûter-débat, en présence de Jocelyne Falconnier, Adjointe au

Maire chargée du Droit des femmes et Audrey Wacquiez-Cormont, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. En s'appuyant sur des questionnaires et des jeux, les jeunes seront sensibilisés au respect de l'égalité fille/garçon, à l'évolution des droits des femmes, pour les amener à réfléchir et à s'exprimer sur les représentations sexuées.

* Source : Association Femmes ici et ailleurs

PORTTRAITS INSPIRANTS

Découvrez des extraits d'interviews* de femmes exerçant des métiers dits « masculins » et d'hommes dans des métiers dits « féminins ».

Aline Martin

DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES
À YERRES



Je ne suis pas certaine qu'il y ait des métiers de femmes ou d'hommes.

C'est avant tout une question de

compétences ! L'âge surprend peut-être plus que le sexe. À 23 ans, en tant qu'architecte, j'ai dû faire mes preuves sur le terrain. Aujourd'hui, la gêne peut encore venir de certaines entreprises. Mais ce qui est important, c'est le langage commun des techniciens sur le terrain.

Jean-Daniel Henry

SAGE-FEMME À YERRES



Après avoir rencontré une sage-femme, j'ai été séduit par ce métier calme et humain.

Je n'ai rencontré

aucune difficulté dans l'exercice de mon métier. Je me suis toujours senti légitime dans mon métier. Il faut simplement s'adapter aux gens et pas aux genres. Ce métier passion est magnifique, car nous sommes témoins de belles choses, mais aussi d'événements plus difficiles.

Salima Goudad

PROVISEURE-ADJOINTE
AU LYCÉE LOUIS ARMAND À YERRES



Je ne pense pas qu'existe un management au féminin. C'est plutôt une question de qualité de personne. Ce

n'est pas la femme qui est intrinsèquement à l'écoute, rigoureuse auprès des élèves. C'est moi. (...) Je féminise par exemple ma fonction et j'écris « Mme La Proviseure Adjointe », car sans féminisation des fonctions, on perpétue la transparence des femmes.

William Puzin

ASSISTANT MATERNEL
AU SAF « GRAINES DE MALICE »



J'ai décidé d'exercer ce métier en 1994, à l'arrivée de mon deuxième enfant. Je n'ai jamais eu de doute

ni de complexe parce que je suis un homme. Certaines mamans avaient des a priori, rarement les papas. Je n'ai jamais eu à faire face à de la condescendance. Au contraire ! J'ai été chouchouté. Il faut balayer les idées reçues et suivre son ressenti.

*Interviews complètes et conseils cinéma du Paradiso « spécial 8 mars » sur yerres.fr

DOSSIER PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Nuisances aériennes : ne pas baisser la garde



En chiffres

251 communes survolées à moins de 3000 mètres d'altitude par les avions en transit à Orly.

2 millions d'habitants subissant des nuisances sonores d'Orly avec répercussions sur la santé.

55 décibels Limite de bruit synonyme de problèmes de santé (démonstré par des études de BruitParif, DEBATS et ANSES). Depuis 2013, la population survolée par des avions à plus de 55 décibels a doublé, du fait de l'augmentation du trafic.

DRAPO
Défense Riverains Aéroport Paris-Orly
Renseignements
www.drapo.info
contact@drapo.info

Bruit et pollution dans la ligne de mire de la Municipalité

Élus et associations de riverains ne décolèrent pas. Alors que le problème du bruit aérien est actuellement en sourdine, en raison de la crise sanitaire qui a fait drastiquement tomber le trafic (- 65 à 70%) le projet de nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement ne répond pas aux demandes et attentes des associations. Pire, aucune d'elles n'a été concertée lors de son élaboration.

Un document trop peu restrictif

Le nouveau projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, sorte de cahier des charges servant de cadre au dispositif européen de réduction des nuisances aériennes, fixe les mesures prises contre le bruit des aéroports. Il devait donc être préparé et élaboré avec des acteurs indépendants de toute organisation intervenant

dans l'exploitation commerciale des avions. Pourtant, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et Aéroports de Paris (ADP) n'ont pas associé les représentants des riverains et les élus dans ce processus. Une hérésie qui conduit à un document trop peu restrictif et mal ciblé. Plutôt que d'y voir figurer l'extension du couvre-feu et la limitation des mouvements aériens, le document dresse une nouvelle carte de la zone où l'urbanisation doit être contrôlée. Une carte bien plus étendue que la précédente, laissant présager le pire pour les populations concernées : limiter l'urbanisation sur ces zones déjà habitées risque d'entraîner la paupérisation des communes et la dévaluation des habitations.

Les élus mobilisés

Le Conseil Municipal du 17 décembre dernier a réaffirmé sa volonté de poursuivre le combat contre les nuisances aériennes aux côtés de l'association DRAPO (Défense riverains aéroports Paris Orly). Une délibération a été votée

afin de demander l'intégration des associations de riverains dans l'élaboration du PPBE.

Afin de soutenir les associations, de nombreux élus du Val d'Yerres Val de Seine se sont déplacés le 26 janvier à la Préfecture de Créteil à l'occasion de la Commission Consultative de l'Environnement de Paris-Orly (CCE). Ces mêmes élus n'étaient pas invités mais ont tenu à rencontrer le Préfet du Val-de-Marne pour faire entendre leur mécontentement. Ils ont obtenu un rendez-vous prochainement avec lui. Durant cette même CCE, les représentants des élus et associations des communes concernées par le bruit de l'aéroport ont refusé de voter la version du Plan de Prévention du Bruit présentée.

Les enjeux

La vigilance doit rester de mise quant à la surveillance du trafic aérien. Les enjeux sont d'obtenir un allongement du couvre-feu et une limitation à 200 000 mouvements annuels, mais aussi le respect des procédures de décollage et d'atterrissage. Ces limites ont été acquises par le passé grâce à la concertation et l'action des associations de riverains et des élus, restés mobilisés sans cesse sur le sujet. L'agrandissement de l'aéroport d'Orly induira sans aucun doute une augmentation du trafic aérien à long terme, c'est pourquoi il faut dès maintenant obtenir des avancées significatives, chacun doit rester attentif !



L'engagement « Rivières sans plastique »



La présence de micro plastiques dans les eaux de rivières est un enjeu écologique majeur

La Ville de Yerres a signé en décembre la charte « Rivières et fleuves sans plastique ». Elle a très vite été suivie par les autres villes du Val d'Yerres-Val de Seine. Initiée par la Fondation Tara Océan, le collectif Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (IAGF) et l'entreprise CNR, producteur d'électricité 100% renouvelable, cette charte a pour but de mobiliser les Maires et Présidents de Communautés d'agglomérations en faveur de la réduction du plastique dans notre quotidien.

Le plastique : au cœur de la pollution des océans

80% des déchets plastiques retrouvés en mer viennent des terres. Ces micro plastiques se retrouvent déversés dans les océans notamment via les fleuves. On estime que 8 tonnes de plastique

sont jetées dans l'océan chaque jour, soit l'équivalent d'un camion benne chaque minute. Si rien n'est fait actuellement, ce chiffre pourrait être doublé à l'horizon 2030. Ces micro plastiques sont également omniprésents dans les fleuves (100% des prélèvements faits dans les fleuves européens contiennent du plastique !).

Pourquoi et comment agir localement ?

En signant cette charte, les élus s'engagent sur 4 points fondamentaux permettant de réduire la pollution plastique, en agissant depuis son utilisation jusqu'à son recyclage. Celle-ci propose d'agir en 4 étapes :

→ **Enrayer la propagation des déchets plastiques** : en favorisant tout ce qui est réutilisable plutôt que jetable, mais aussi en renforçant les mesures contre les dépôts sauvages, en améliorant la qualité du tri et en mobilisant les acteurs de l'eau autour de la question des plastiques.

→ **Lutter contre la pollution dans les politiques publiques** : en menant des actions de nettoyage des berges, en limitant l'usage des plastiques dans les matériaux utilisés en urbanisme, en encourageant les commerçants à faire le choix de matières réutilisables et en intégrant des critères environnementaux dans les appels d'offres.

→ **Mobiliser et innover** : en menant des campagnes d'information auprès des habitants et en supportant les initiatives citoyennes et entrepreneuriales.

→ **Mener des partenariats** : en portant le message de cette charte à un large public et en échangeant avec d'autres collectivités sur ce thème.

Un engagement réaffirmé pour Yerres

La charte a été présentée au Conseil municipal du 17 décembre à Yerres. Bien que la mesure soit menée par la Communauté d'agglomération, la Ville s'engage pleinement dans cette démarche aux côtés des autres élus de l'agglomération. Certaines démarches détaillées dans la charte sont déjà en place à Yerres :

- mesures contre les dépôts sauvages,
- attention portée à la question du tri,
- limitation de l'usage du plastique dans certains marchés publics ou lors de manifestations,
- nettoyage des berges, etc.



Reprise de la collecte des bacs marron

La collecte des bacs marron reprend la semaine du 15 au 19 mars.



Ceux-ci sont uniquement destinés à recevoir le gazon, les feuillages et les tailles de haies, en vrac. N'y déposez pas de bois, ni branches, ni souches. Des bennes sont installées en déchetterie pour cela.

La collecte pouvant se faire avec des camions à chargement latéral avec bras articulé hydraulique, ne déposez pas de sacs à côté de vos bacs marron, car ils ne pourront pas être récupérés.



Un nouveau logo pour le recyclage

Désormais les emballages sont pourvus d'un nouveau logo indiquant qu'ils sont recyclables : le « triman » indique que vous pouvez mettre l'emballage dans une poubelle de tri.

Il vient remplacer le logo vert comprenant deux flèches, dont la signification semait la confusion : il indiquait en effet que l'entreprise qui avait mis en vente le produit participait financièrement à son traitement, mais pas forcément que l'emballage était recyclable.



L'école maternelle des Grands Godeaux a été rénovée en 2020.

Un programme municipal de travaux éco-responsables

La Municipalité poursuit cette année ses travaux à visée écologique dans les bâtiments communaux

Au cœur de cette démarche, l'amélioration énergétique des bâtiments. Au total, cinq bâtiments sont concernés d'ici la fin de l'année 2021.

1 Le centre de loisirs Jacques Prévert

2 La maternelle Mare Armée

3 La maternelle Jardins de Concy et la crèche Caramiel
(même bâtiment)

Pour ces trois sites, les travaux sont les suivants : remplacement des menuiseries, isolation thermique des façades, isolation des toitures, réfection des systèmes de chauffage.

4 Le gymnase des Camaldules

Remplacement des menuiseries, isolation thermique des façades, remplacement du système de chauffage, mise en place d'un système de renouvellement d'air (VMC).

5 Bâtiments modulaires de l'école élémentaire des Camaldules

Isolation des façades, remplacement des menuiseries, raccordement des réseaux d'eaux pluviales, remplacement des faux-plafonds, réfection des sols souples de certains locaux.

Ces travaux ont un coût total estimé à 1,8 million d'euros TTC et ont fait l'objet de demandes de subventions.

2 nouveaux composteurs au Point Environnement



En novembre, la Ville installait deux composteurs collectifs au Point Environnement à l'initiative des enfants du CMJ. Des bacs destinés à recueillir les déchets biodégradables des habitants. Le succès a été au rendez-vous, puisqu'un composteur est déjà plein et mis au repos, alors que deux autres composteurs ont été installés récemment.

Cet engouement pour le compostage pousse la Municipalité à mener une réflexion sur un projet à plus large échelle.



Recyclez vos téléphones !

Des bornes de collecte vont être installées en ville

Les téléphones portables représentent aujourd'hui une source importante de déchets électroniques. Remplacés régulièrement pour répondre à l'évolution des technologies, ils terminent souvent leur vie au fond d'un placard ou pire, dans une poubelle. Ces déchets doivent pourtant subir des traitements délicats pour être recyclés, car ils contiennent des matières toxiques mais aussi des matériaux pouvant être réutilisés.

La Ville a signé une convention de partenariat avec Orange afin d'installer des collecteurs en ville. Orange se

charge ensuite de l'enlèvement et du recyclage des téléphones, via « Les ateliers du Bocage », Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) agissant en faveur de l'insertion et membre du mouvement Emmaüs. Elle est spécialisée dans le traitement de ce type de déchets et leur réemploi.

Les bornes de collecte seront installées sur une dizaine de sites en ville : CEC, dojo, salle de gymnastique des Tournelles, stade Léo Lagrange, tennis des Tournelles, Maison des Jeunes, mais aussi Mairie, CCAS, Pôle Technique Municipal, Grange au Bois et Agence Postale Communale. Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction du succès de l'opération.



5G : principe de précaution



Le Journal des Yerrois vous en parlait le mois dernier, la Ville a voté un moratoire quant à l'installation des antennes 5G sur le territoire communal. Elle devrait être rejointe dans cette démarche par les autres villes de la Communauté d'agglomération. Le sujet a fait mouche puisque la presse a relayé l'initiative yerroise à plusieurs reprises : « Le rôle d'un Maire est de protéger ses administrés » a rappelé Olivier Clodong dans les médias, notamment

au journal télévisé de France 3 le 6 janvier.

La Municipalité souhaite en effet appliquer le principe de précaution, sans pour autant s'opposer aux avancées technologiques. Le vote d'un moratoire permet d'attendre les résultats de l'enquête sanitaire lancée par l'ANSES (Agence nationale de la sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail), avant de se prononcer sur une éventuelle implantation.

Votre journal est aussi éco-responsable !

Depuis plusieurs années, l'imprimerie municipale emploie des encres végétales, mais aussi du papier issu de forêts gérées durablement (Label PEFC). Ce choix du papier PEFC a été fait en 2019, alors que l'entreprise qui fournissait le papier recyclé jusque-là utilisé pour le Journal des Yerrois a arrêté son activité.



De plus, depuis 2009, l'imprimerie municipale possède le Label Imprim'vert : une distinction qui garantit l'élimination conforme des déchets dangereux et le bannissement des produits toxiques.



Pensez à recycler vos textiles !

Vos vieux vêtements, chaussures ou autres textiles n'ont pas leur place dans les bacs verts ni jaunes. Ils doivent être déposés dans les bornes de collecte disposées à travers la ville.

Au total, ce sont plus de 34 tonnes de textiles qui ont été collectées à Yerres en 2020, soit l'équivalent de 1,2 kilo par habitant. 60% de ces vêtements sont réemployés car en bon état, revendu à petit prix sur le marché de l'occasion, 22% sont transformés en chiffons à usage industriels, 15% recyclés en isolant et le reste, trop abîmé, est utilisé en combustible.



À noter, depuis le début de cette année, le SIVOM travaille avec un nouveau partenaire « Le Relais », dont les colonnes à vêtements ont été installées en janvier.

À cette occasion, la Municipalité a demandé au SIVOM d'améliorer la propreté aux abords de ces colonnes de recyclage.

Réduisez vos déchets grâce aux poules !

Chaque année, le SIVOM propose des poules à l'adoption, afin de réduire les déchets. En effet, les gallinacées peuvent consommer jusqu'à 10 kg de restes alimentaires par mois : autant de déchets en moins dans nos poubelles ! L'opération « Adopte un bec » 2021 est ouverte à tous, à condition de ne pas en avoir bénéficié l'année précédente. Les poules sont proposées au tarif symbolique de 1€

et par deux. Adopter une poule, comme tout autre animal, est un engagement pour toute sa vie : il faudra s'en occuper pendant vos vacances. Elles représentent un coût pour l'alimentation complémentaire, la litière ou les frais vétérinaires. Les conditions sont :

- Habiter en pavillon et disposer d'un jardin assez grand pour abriter deux poules (8 mètres minimum)
- Ne pas être soumis à un règlement de copropriété

interdisant l'élevage de poules

- S'engager à acheter un poulailler
- S'engager à en prendre soin
- Effectuer une déclaration en ligne de détention d'oiseaux (ministère de l'Agriculture)

Vous pouvez adopter vos poules directement en ligne sur sivom.com



**LE CONSEIL MUNICIPAL
JEUNES S'ADAPTE À
LA CRISE SANITAIRE
ET NE MANQUE PAS
DE PROJETS.**

EN CM2 ET DÉJÀ ÉLUS

En bref

Prix littéraire du CMJ



Les membres du CMJ reconduisent le Prix littéraire mis en place en 2008. Aidés d'Élodie, bibliothécaire à la médiathèque Danielle Bianu, les jeunes élus ont sélectionné 4 ouvrages parmi 6 qui leur ont été présentés. Les membres du jury devront les noter selon une grille d'évaluation. Le livre qui a obtenu la meilleure note sera offert à chaque directeur d'école primaire de la ville. Cette année, les 4 livres retenus sont :

- *Chère petite sœur*, d'Alison McGhee
- *Peur de rien*, de Stéphane Gisbert
- *Vivre ses vies*, de Véronique Petit
- *Les Vermeilles*, de Camille Jourdy

Les 35 élèves de CM2 (le même nombre que leurs aînés) qui composent la mandature 2020-2021 du CMJ ont fait campagne et ont été élus au cours du deuxième confinement, avec toutes les précautions et les restrictions nécessaires.

C'est ainsi en petits groupes, par école, qu'ils se sont vu remettre leur écharpe. Mais dès qu'il a été possible de les réunir, début janvier, ce mandat d'un an a véritablement pu être lancé.

L'apprentissage de la démocratie

Il a débuté par une visite de la Propriété Caillebotte (en lieu et place de la traditionnelle visite de la ville en car, qui ne permettait pas de respecter la distanciation en vigueur). Au cours de la première séance qui a suivi cette visite, Olivier Clodong, le Maire, a affirmé son attachement à cette instance qui favorise l'apprentissage de la démocratie et du débat et a incité les jeunes élus à

partager leurs idées pour améliorer leur cadre de vie.

Les premières thématiques qui ont émergé concernent la sécurité et l'organisation d'activités à caractère sportif ou social : renforcement de la sécurité des piétons aux abords des écoles, développement de la signalétique pour les malvoyants, marquage des terre-plein avec de la peinture réfléchissante pour améliorer leur visibilité de nuit et sécuriser les piétons qui y trouvent refuge, aménagement de garages à vélos...

Ces quelques idées qui seront débattues, avec d'autres, dans le courant de l'année, traduisent l'intérêt des jeunes élus pour tout ce qui touche au développement durable, aux questions sociales et aux actions de solidarité.

Sensibilité environnementale

La question environnementale prend de plus en plus de place ces dernières

années au sein du CMJ. Un projet porté par la précédente mandature l'illustre parfaitement : le développement des composteurs collectifs. « Ça marche bien ! », constate Fabrice Gauduffe, Maire adjoint chargé de la Démocratie locale, du Jumelage et du Conseil municipal des jeunes. « Deux composteurs ont été installés au Point Environnement en novembre et plus récemment, deux autres pour répondre au succès de ce dispositif. Parallèlement, la Ville mène une réflexion pour étendre ces installations aux habitats collectifs. Un composteur devrait même être installé prochainement dans un EHPAD. Ce sera l'occasion pour les CMJ de venir expliquer à nos aînés ce qu'est un composteur, comment on l'utilise, et de créer ainsi du lien. »

Les jeunes élus participeront aussi ce mois-ci au nettoyage de la forêt organisé par les communes de Yerres, Limeil-Brévannes et Villecresnes.

LE PORTAIL FAMILLE ÉVOLUE



Pour faciliter vos démarches, l'accès à votre compte citoyen évolue dès la mi-mars et vous permet d'un simple clic :

- d'obtenir des informations pratiques sur les activités proposées et leurs dates d'inscription,

- de préinscrire vos enfants et de consulter les inscriptions en cours (tarifs, présences),
- de signaler une présence ou une absence en accueil périscolaire ou en centre de loisirs,
- de consulter les tarifs des prestations municipales,
- de contrôler les consommations réellement facturées,

- d'adhérer à la facturation en ligne,
- d'obtenir des informations sur les projets municipaux relatifs à la vie scolaire ou à la petite enfance.

Afin de mettre en place cette nouvelle plateforme, **le portail famille sera inaccessible du jeudi 11 au lundi 15 mars au matin**. Durant cette période, aucune réservation ni paiement ne seront possibles. Merci d'anticiper ou de différer vos démarches.



LE JOURNAL DES YERROIS
VOUS AIDE À TROUVER LA
BONNE VOIE MALGRÉ LA
CRISE SANITAIRE.



ÉTUDIANTS :

TROUVER SON ORIENTATION

Le contexte actuel s'avère difficile pour les lycéens et étudiants. Au-delà de la question des cours à distance, subsiste également le choix de l'orientation, alors même que les salons ne peuvent se tenir comme à l'accoutumée. Voici quelques pistes pour vous renseigner et vous faire aider dans votre orientation.

Au Centre d'Information et d'Orientation

Le CIO vous permet de vous renseigner sur les formations et les métiers, mais aussi de vous procurer des conseils pour choisir votre orientation. En période de crise sanitaire, le CIO reçoit uniquement sur rendez-vous.

📍 **CIO de Brunoy, 1 rue Talma, rond-point de Wittlich**

@ cio-brunoy@ac-versailles.fr

☎ **01 60 46 07 56**

À la Faculté des Métiers d'Évry

Très dynamique, la Faculté des Métiers propose plus de 90 formations en alternance, du CAP au Bac +5, ainsi que 230 programmes de formation continue. Des portes-ouvertes sont prévues le 13 mars, de 9h à 17h (Semaine de l'Industrie à Boudoufle et Évry), ainsi que le 29 mai et le 26 juin de 9h à 12h. Venez découvrir les filières variées proposées sur l'un des trois campus de la faculté : tertiaire, automobile, électro-énergétique, beauté et bien-être, conception, fabrication et maintenance industrielle et métiers du goût.

🌐 www.facmetiers91.fr

Une plateforme de la Région Île-de-France

La Région a lancé sa plateforme « Oriane » : outil d'information pour tous les étudiants, depuis le collège jusqu'à l'enseignement supérieur. Elle propose des guides d'orientation post-bac, ainsi que des fiches d'auto-évaluation, des découvertes de métiers, et des questionnaires personnalisés permettant de donner des pistes aux jeunes encore indécis. Une mine d'informations également pour réaliser une lettre de motivation ou trouver un établissement.

🌐 www.oriane.info



À noter

DES AIDES POUR LES ÉTUDIANTS

La crise sanitaire met à mal les étudiants depuis plusieurs mois. Cours à distance, isolement, détresse financière ou psychologique : la vie étudiante est particulièrement difficile pour certains. La Région Île-de-France a mis en place une plateforme de soutien psychologique, mais aussi une aide au logement et une aide au pouvoir d'achat. Distributions alimentaires, ordinateurs offerts, logements d'urgence et consultations gratuites avec un psychologue font partie des aides possibles.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site de la Région

🌐 www.iledefrance.fr (rubrique Plan de secours pour les étudiants en situation de précarité)

🌐 *Écoute gratuite via le site <https://ecouteetudiants-iledefrance.fr>*

JEUNES : LA VILLE SOUTIENT VOS PROJETS

La bourse au projet de vie

Pour vos études ou vos projets, la Ville peut vous soutenir financièrement, grâce à la Bourse au projet de vie. Destinée aux 15-25 ans, cette aide d'un montant de 600 € maximum est attribuée pour tout projet personnel (études, voyage humanitaire, projet social...). Un jury détermine la somme allouée sur présentation d'un dossier. En échange, un retour est demandé sous forme d'aide aux devoirs à la Maison des Jeunes ou d'une autre action dans un service municipal.

La bourse au permis de conduire

Le permis de conduire est le premier pas vers l'autonomie. Une aide de 600 € est destinée à tous les jeunes Yerrois de 17, 18 ou 19 ans en contrepartie de deux semaines de travail à effectuer dans les services de la ville.

Le tremplin citoyen

Ce dispositif départemental destiné aux Essonnais de 16 à 25 ans est soutenu par la Ville. Il s'agit d'une aide financière pour soutenir un

projet d'accession à l'autonomie (permis de conduire, études et formation, logement, santé...) en échange de 40 heures d'engagement dans une association. La Maison des Jeunes aide les Yerrois à constituer le dossier avant de faire la demande d'aide et trouver une association afin d'effectuer la contrepartie. Cette action est cumulable avec les aides de la Ville.

Pour se renseigner et solliciter ces aides, rendez-vous à la Maison des Jeunes

📍 **18 rue de Mendig**

☎ **01 69 06 32 20 @ mdj@yerres.fr**



MANSUTTI

MENUISIER - FABRICANT
DEPUIS 1957

34 rue de la forêt
91860 Epinay-Ss-Sénart
01 69 48 96 14 . contact@mansutti.fr
www.mansutti.fr

LE PATRIMOINE HISTORIQUE

LES MENUISERIES D'ART

LES MENUISERIES
EXTÉRIEURES

LES ESCALIERS

L'AGENCEMENT

LES PARQUETS



LES CUISINES DU CHÂTEAU
DEPUIS 1986

Arthur Bonnet

Cuisine & Rangement

FERME DE LA GRANGE
Allée de la ferme 91330 yerres

01 69 83 84 01
cuisinesduchateau@gmail.com

NOUVEAU Renouvellement de votre électroménager





La
Miroiterie
YERROISE

Le savoir verre...

01 69 83 87 70



Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres

**TRANSFÉREZ vos
VIDÉOS SUR DVD**

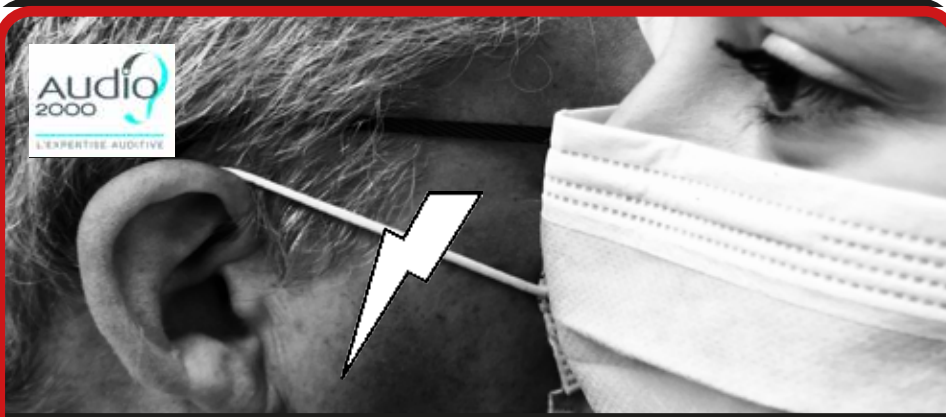
VHS, SUPER 8, MINI DVD, CARTE MÉMOIRE...

RONCIN INFORMATIQUE

5 rue Boileau
91560 Crosne

09-52-91-52-91





**CETTE SENSATION DE MOINS BIEN ENTENDRE
N'EST PEUT ÊTRE PAS LIÉE QU'AU PORT DU MASQUE**

TEST AUDITIF ET ESSAI GRATUIT

AUDIO 2000 YERRES - 01 69 21 77 94



Un nom, une marque depuis 1931

**SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX**

CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - **Tél. 01 69 48 04 30**

tettbro@wanadoo.fr



BOSCH De Dietrich



EURL BERNARDO

Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89

Toute la Peinture



Depuis 1980

**PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT**

**REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT**

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74

CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION**
4%

Honoraires **GESTION**
6%

01 69 52 39 29

www.lecontactimmo.com
yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

**COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - RAVALEMENT**

Entretien - Rénovation - Recherche de fuite

M. POREAU

www.couvreur-poreau.com - contact@couvreur-poreau.com
25, rue des Faisans - 91330 YERRES
Tél. 01.69.49.18.07 - Mob. 06.70.28.52.80



RESTAURANT

La biche aux bois

Cuisine raffinée / Salon privé / Séminaire
Plats à emporter / repas de famille

Terrasse fleurie | Service traiteur | Parking

31, avenue Gourgaud 91330 YERRES
TÉL. : 01 69 48 69 95

*Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir*



OZZATEA À LA BOUTIQUE-TEST

La boutique-test est lancée depuis quelques semaines ! La société yerroise Ozzatea, bien connue des personnes qui fréquentent la boutique éphémère Instant Présent, a pris possession du local de la rue Pierre de Coubertin depuis début février. Elle y sera présente pour une durée de 6 mois.

Valérie Testa a créé la société Ozzatea en 2018. Elle vend des thés, infusions, rooibos, cafés premium, ainsi que des accessoires en rapport avec ces boissons.

La boutique-test est un nouveau concept mis en place par la Municipalité. Il permet à un porteur de projet de pouvoir le tester en conditions réelles, durant plusieurs mois, dans un local loué à la Ville. La boutique-test est un tremplin supplémentaire, une passerelle pour développer une activité nouvelle et dynamique sur la ville, et pourquoi pas de manière plus pérenne.

La Municipalité, quant à elle, renforce la dynamique économique du quartier des Rives de l'Yerres. Elle souhaite voir s'installer de manière

définitive des commerces de qualité, complémentaires à l'offre existante sur ce secteur.

En poussant la porte de la boutique-test ces prochains mois, partez sur la route des thés...

📍 **Ozzatea,**
2 rue Pierre de Coubertin.

🌐 **ozzatea.com**

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h ; le dimanche de 9h30 à 12h30. Les horaires seront adaptés en fonction de la crise sanitaire.

HYPNOTHÉ- RAPEUTE

Catherine David est hypnothérapeute et praticienne PNL (programmation neuro-linguistique). Catherine David est présente le mercredi dans un local mis à disposition par Le Terrier du Lapin Bleu.

L'hypnothérapie peut permettre de réduire le stress, l'anxiété, améliorer la confiance en soi, préparer un examen ou une épreuve importante. Elle permet aussi de travailler sur des traumatismes, des addictions.

📍 **Catherine David,**
2 rue de la Grange

Prise de rendez-vous
🌐 **Doctolib.fr**
☎ **06 66 43 91 94**

LE VITRAIL FRANÇAIS

Luc Seconda a géré différents titres de presse avant d'effectuer un stage d'initiation au vitrail puis de passer un CAP Arts et techniques du verre, option vitrailiste, obtenu en septembre dernier. « J'ai toujours aimé la peinture, le travail manuel, toucher la matière » confie l'intéressé, qui est à sa manière « passeur de lumière ».

Depuis longtemps déjà les vitraux ne sont plus l'exclusivité des édifices religieux. Ils s'invitent par exemple dans les bâtiments haussmanniens où sont aménagés des puits de lumière, ou chez des particuliers, car ils présentent l'avantage de maintenir la luminosité tout en masquant le vis-à-vis.

Ainsi, le plus gros de l'activité de Luc Seconda consiste en un travail de création, depuis le dessin fait sur ordinateur jusqu'au rendu final. La reproduction ou réparation / restauration de vitraux entrent aussi parmi ses prestations.

Luc Seconda travaille aussi bien selon la technique au plomb (la plus ancienne ; certains vitraux encore existants datent du 12^e siècle) que la technique Tiffany (avec sertissage au cuivre, qui apporte finesse et volume et convient aux objets de décoration).

📍 **Le vitrail français, 20 rue des Treillageurs.** ☎ **06 74 97 92 45**
🌐 **levitrailfrançais.com**



En mars chez instant présent

• DU 2 AU 7 MARS

La graine de fleur dorée (artisan d'Art, dorure à la feuille or/cuivre et objets de décoration), **Hony bijoux** (artisan d'Art issu de l'École Boulle ; bijoux en métaux précieux) et **X2.10** (artiste peintre et sculpteur)

• DU 9 AU 14 MARS

Jessou bijoux (bijoux en pierres semi-précieuses et bougies en cire naturelle) et **Dam's Wood** (artisan menuisier, compagnon du Tour de France ; meubles et décoration bois)

• DU 16 AU 21 MARS

Lucienne et Narcisse (accessoires de mode soie et passementerie)

• DU 23 AU 28 MARS

Made in sens (prêt-à-porter féminin)

• DU 30 MARS AU 5 AVRIL

Elora (prêt-à-porter homme-femme)

📍 **Instant Présent**
65 rue Charles de Gaulle.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h (19h30 hors période de couvre-feu), dimanche de 10h à 13h.



PATRIMOINE

QUAND LES
SOURCES
ALIMENTAIENT
YERRES...



YERRES, VILLE D'EAUX ?

Photo : Pascal Monier

Non évidemment au sens habituel de ce terme. Pas de curistes déambulant dans les rues à la recherche d'une distraction, pas de casino où jouer ses espérances de fortune et pourtant. Il y a un peu plus d'un siècle, l'eau était encore partout à Yverres. De très nombreuses sources alimentaient les fontaines municipales, aujourd'hui disparues, et les jardins de riches bourgeois, généralement parisiens, qui avaient leur « campagne » à Yverres.

Mais si les fontaines qui captent et distribuent l'eau ont toutes disparu, les sources, elles, sont restées. L'homme les a déviées, quand il l'a pu, pas toujours avec succès. Ainsi la source du Picuré* qui alimentait, quelques fois trop généreusement, diverses propriétés jusqu'au début du XIX^e siècle est maintenant conduite de force... vers les collecteurs. Il n'empêche, par fortes précipitations, des filets d'eau débordent encore sur la chaussée. Sur le parking de l'église, vous pouvez voir couler, hiver comme été, une eau qui a la même origine que celle de la source Jeannot qui alimentait, il y a trois siècles, la fontaine publique.

Mais il reste encore quelques sources apparentes, surtout dans les propriétés privées. Celles-là restent bien cachées aux yeux du passant et nous n'en parlerons malheureusement pas. Tout n'est cependant pas dissimulé aux yeux des Yerrois !

*Au bout de la rue du Picuré.

Je vous invite à faire une promenade sur les bords du Réveillon, en l'occurrence sur la rive droite à partir de l'Abbaye en empruntant la rue du Réveillon, la bien nommée.

Le Réveillon s'est creusé un lit dans la colline qui le domine d'une bonne soixantaine de mètres. C'est un lieu propice à la résurgence de sources, résurgence d'autant plus probable que les bons moines Camaldules avaient érigé leur monastère sur le plateau en l'agrémentant des eaux abondantes qu'ils y avaient trouvées. Après quelques minutes de marche, vous trouverez sur votre gauche trois bassins de taille décroissante reliés entre eux, le plus petit étant alimenté par une source qui coule en permanence.

Arrêtez-vous, le site en vaut la peine : l'eau est d'une pureté devant laquelle celle qui coule dans l'Yverres fait pâle figure. N'hésitez pas, trempez votre main ; elle est fraîche même en plein mois d'août et elle sent... l'eau. Au nom du principe de précaution, je ne vous conseillerai pas de la goûter quoique...

Allez voir et bonne promenade !

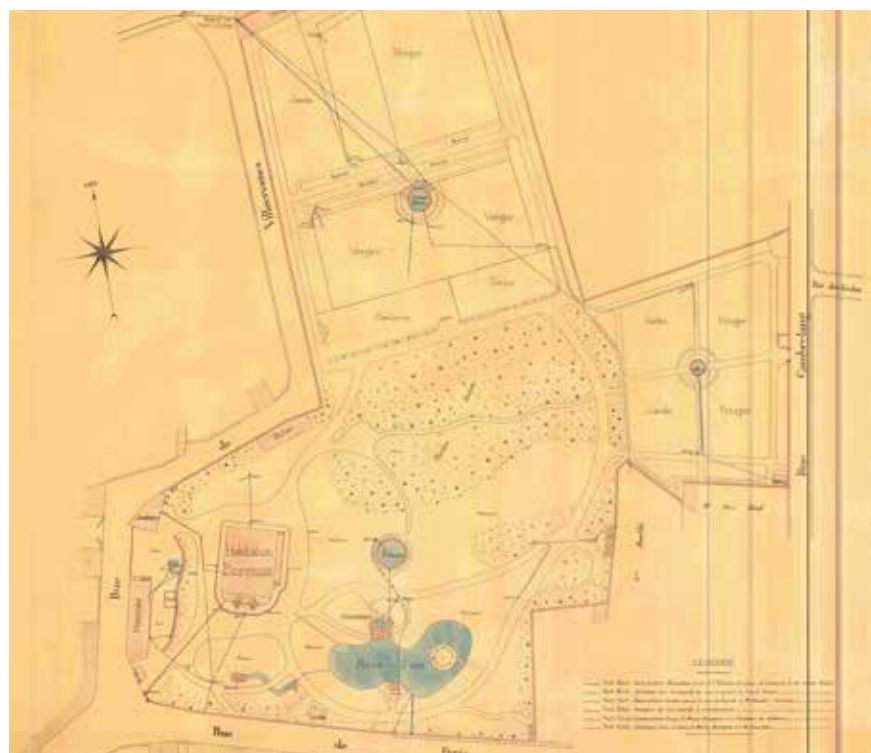
André Bourachot
shyerres.free.fr

LES EAUX DE LA PROPRIÉTÉ BEAUREGARD

Potager, serres, orangerie, verger, bassins : l'actuel parc de l'Hôtel de Ville abritait autrefois de nombreuses installations nécessitant un acheminement de l'eau.

Ainsi, des canalisations la transportaient directement depuis la source du Picuré dans tout le parc attenant à cette propriété, appelée Beauregard. Comme il est possible de le lire sur le plan hydrographique ci-contre, daté de 1921, des réseaux souterrains acheminaient directement l'eau dans le parc, jusqu'aux bassins, une fausse rivière et divers regards et tonneaux d'arrosage. Une canalisation est aussi clairement matérialisée en direction du Château Budé (appelé Propriété Hamelin « petit château »). Aujourd'hui, la source n'alimente plus le parc. Le bassin, restauré en 2013, est en circuit fermé et filtré grâce à une pompe. Le parc, de style anglais, possédait des « fabriques » (petites constructions d'ornementation) comme on peut encore en observer au sein du Parc Caillebotte. Seule la grotte subsiste actuellement.

Jusqu'en 1960, la propriété était privée. Elle est rachetée par la Ville et les services municipaux s'y installent en 1961. Le potager du parc laisse place à la résidence Beauregard en 1972.





**MARIE-JOSÉ BAUDIN
INVITE À PORTER UN
NOUVEAU REGARD SUR LES
PERSONNES ATTEINTES DE
LA MALADIE D'ALZHEIMER.**

ART D'EHPAD HORS LES MURS

Marie-José Baudin a créé en 2013 les Ateliers Isme, ateliers d'expression et de créativité pour les personnes désorientées (atteintes plus particulièrement de la maladie d'Alzheimer), puis l'association Art d'Ehpad, qui a pour but d'exposer les créations des résidents d'Ehpad. Elle intervient ainsi au sein des résidences Sofia et Asphodia à Yerres.

Formée à l'art thérapie auprès de l'ARTEC (Académie de Recherche en Techniques Éducatives Corporelles), Marie-José Baudin réveille le potentiel

créatif de ces personnes au travers de productions artistiques, leur offrant ainsi une nouvelle façon de communiquer et permettant de changer le regard que l'on porte sur elles.

Ces productions, Marie-José Baudin a choisi de les exposer « hors les murs ». Fin janvier, Aurélie Barba, gérante de Coffice Corner, a ouvert les portes de son activité pour accueillir quelques-unes de ces œuvres. Ces présences discrètes sur les murs ou en vitrine sont bien plus qu'une simple exposition : c'est une ouverture sur le monde

pour ces artistes qui s'échappent à eux-mêmes, et pour qui la médiation artistique permet de réveiller des souvenirs enfouis dans le subconscient, à travers des sensations, des images, des couleurs.

L'association Art d'Ehpad est toujours en recherche de lieux, d'espaces où exposer les travaux des résidents de maisons de retraite. N'hésitez pas à prendre contact avec elle.

📍 **Art d'Ehpad, Marie-Josée Baudin**
🌐 artdehpad.com
☎ **06 30 07 56 88**
@ artdehpad@gmail.com

À noter

LES SAPOUSS'

Une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) a pour objet de favoriser l'installation et la pérennisation de paysans. Elle est fondée sur des principes de qualité des relations producteurs/consommateurs, de partage des risques liés à l'activité agricole, de la co-production de produits sains, de saison et de qualité, de l'assurance d'un revenu régulier pour le paysan, de l'établissement d'un prix équitable...

À Yerres, grâce à l'Amap Les Sapouss', vous pouvez signer des contrats avec des producteurs de légumes, farine, pâtes, pains, volailles, produits laitiers, fromages de chèvre et fruits. Les distributions ont lieu le mardi soir de 18h30 à 20h (en raison de la crise sanitaire, ces horaires sont amenés à fluctuer), à la Grange au Bois, villa Saint-Jean. Venez à cette occasion rencontrer les adhérents et producteurs !

@ amap.yerres@gmail.com
🌐 <https://sapouss.jimdo.com>

LE NID DES AIDANTS

Le Nid des Aidants est une plateforme d'accompagnement et de répit des personnes qui prennent soin d'un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson...) ou troubles apparentés, ou en perte d'autonomie à domicile. Les aidants du Nord-Est Essonne peuvent bénéficier du soutien de l'antenne yerroise, basée à la résidence Asphodia.

« Notre mission de soutien des aidants est primordiale. Souvent, ils s'épuisent à s'occuper de leur proche 24h/24, et s'isolent progressivement », confie Delphine Guzel, coordinatrice infirmière du Nid des Aidants.

La perte progressive d'autonomie chez un parent, un conjoint, est souvent le début d'un parcours complexe pour les proches. S'oubliant eux-mêmes, les

aidants ne sont pas toujours à l'écoute de leurs propres besoins.

La plateforme offre plusieurs services destinés aux aidants. Un entretien individuel est réalisé pour faire le point sur chaque situation particulière. Des activités (relaxation, soins esthétiques, massages, réflexologie plantaire gym douce, shiatsu) sont proposées. La plateforme est avant tout un lieu d'échange, d'écoute et de soutien entièrement gratuit.

Le Nid des Aidants a aussi publié un guide, que l'on peut retrouver sur son site. Vous y trouverez des conseils et astuces pour gérer le quotidien.

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à prendre contact. Libérer la parole est un premier pas essentiel pour reprendre sa vie en main.

📍 **Le Nid des Aidants 91,**
70 rue Paul Doumer
🌐 essonne.leniddesaidants.fr
☎ **01 69 83 53 91 ou 06 10 43 34 46**



Delphine Guzel,
coordinatrice infirmière du Nid des Aidants



Pas de plastiques dans nos cantines !

La ville de Yerres, par l'intermédiaire de son maire, M. Clodong, a signé la charte « **Fleuve sans plastique** » qui lutte contre les pollutions plastiques des rivières, fleuves et océans. Nous sommes évidemment solidaires et avons également signé ce document au titre de notre engagement municipal et individuel.

Mais il ne s'agit pas seulement de signer. Il faut agir concrètement.

C'est pour cela que depuis des années, comme les parents d'élèves, **nous demandons la suppression des barquettes en plastique à la cantine.** Nous pensions qu'un travail sérieux allait être mené, puisque la ville est également signataire de la charte « Villes & Territoires sans perturbateurs endocriniens » depuis Juillet 2019. Mais rien n'a changé.

Ces barquettes causent un problème de santé. Certes le bisphénol A y est interdit mais elles contiennent d'autres substances nocives (différents types de bisphénols et des phtalates). Ces substances migrent du plastique aux aliments lors du réchauffage. **La communauté scientifique est quasiment unanime** : ils peuvent être la cause de maladies hormonales ou de cancers qui se déclareront bien des années plus tard.

C'est une véritable bombe à retardement.

De plus, elles posent un **problème de recyclage** car elles ne sont pas réutilisables à l'infini. La plupart des plastiques se recyclent mal et donc au final, finissent enfouis ou incinérés. Ils se fragmentent en milliards de particules microscopiques qui contaminent les êtres vivants.

Il faut appliquer le motif de précaution. Les solutions préconisées par les lanceurs d'alerte sont l'utilisation des contenants inertes : inox ou verre. La ville de Montrouge a lancé ce test en revenant à l'inox. La ville de Strasbourg, très en avance sur le sujet, a quasi définitivement banni le plastique de ses cantines. Le collectif « Cantines sans plastiques » se développe.

Cela nécessite quelques aménagements dans les cuisines et un travail avec le personnel notamment sur le poids des plats afin d'éviter les troubles musculo-squelettiques. **Rien d'insurmontable par rapport aux risques sur la santé de nos enfants.**

N'oubliez pas, qu'il n'y a pas si longtemps de ça, nous avions des plats en inox dans les cantines.

Nous attendons des actions concrètes.

Fabienne Gabbanelli
Yerres Autrement
fabienne.gabbanelli@gmail.com



Agir contre les violences sexistes et sexuelles à Yerres comme ailleurs

À quelques jours de la **journée internationale des droits des femmes** (8 mars), au regard du mouvement mondial qui s'est développé ces trois dernières années (#MeToo, #BalanceTonPorc...) et plus récemment encore contre l'inceste, pour **dénoncer publiquement les violences subies par les femmes**, nous devons traiter cette question politique avec détermination.

Chaque jour dans notre pays, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, administratives, institutionnelles, médicales, physiques ou sexuelles. Une femme meurt tous les 2 jours assassinée par son compagnon ou son ex-compagnon. Qu'elles aient lieu à la maison, au travail ou dans la rue, **les violences ne sont pas une fatalité.** Jamais.

Pour agir contre les violences sexistes et sexuelles, il est nécessaire de savoir :

- Distinguer le conflit et la violence
- Savoir détecter les violences
- Identifier les mécanismes des violences
- Diriger les victimes de ces violences vers les bons professionnels associatifs et institutionnels
- Rendre les femmes visibles dans l'espace public

À l'occasion de la journée du 8 mars, la ville de Yerres pourrait prendre aux moins **deux engagements** significatifs :

1. **créer une mission d'accompagnement** des femmes victimes de violence au sein des services municipaux ;
2. **nommer ou renommer** les rues, les places, les équipements, de noms de femmes emblématiques.

Ma prochaine permanence aura lieu : **samedi 20 mars 2021 entre 9 h 30 à 12 heures - 22, rue du Mont-Griffon** (centre technique municipal). J'y suis joignable au : **01 69 49 77 34.**

Claire Charansonnet
Yerres en commun, la gauche rassemblée
Nous écrire : yerres-en-commun@orange.fr

Notre actualité sur **internet** : yerres-en-commun.monsite-orange.fr et **facebook** : Yerres en commun.



NOTRE COMMUNE

EST ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

Balayage des rues et des trottoirs, vidage des corbeilles, enlèvement des dépôts sauvages, nettoyage des graffitis... plusieurs agents municipaux œuvrent pour la propreté de notre cadre de vie et ce, sept jours sur

sept. Une tâche primordiale. Et plus que jamais, notre Commune se veut être un acteur du développement durable. La Municipalité a notamment à cœur d'étendre le plus largement possible sa démarche environnementale et écologique. Un objectif pérenne, que vos élus appliquent par plusieurs moyens : l'exemplarité, la prévention, l'innovation et bien sûr la sensibilisation.

La préservation de notre environnement passe tout d'abord par des mesures mises en place au sein même des services de la Ville. Avec le remplacement des véhicules anciens par des voitures propres, l'acquisition d'outils non polluants, la réduction de la consommation de papier, la suppression des objets jetables, le passage au LED ou encore la suppression des pesticides dans l'entretien de nos parcs et jardins, les services municipaux contribuent à cette impulsion verte et font office d'exemple.

Un modèle étendu aux bâtiments municipaux, puisque chaque équipement public construit ou rénové sur la Commune tend désormais à être autonome énergétiquement, en bénéficiant notamment d'un programme d'amélioration à l'instar des travaux éco-responsables dans les écoles.

La préservation de notre environnement passe aussi par la protection de notre cadre de vie. Depuis de nombreuses années, nous luttons contre les nuisances aériennes qui polluent notre qualité de vie. Nous nous battons aussi contre les dépôts sauvages, causés par des individus peu scrupuleux. La pollution engendrée par les poids lourds qui utilisent notre ville comme zone de transit fait aussi l'objet d'une attention particulière au quotidien. Des actions de prévention et de surveillance sont mises en place pour contrer ces nuisances. Mais face à l'irresponsabilité et l'incivisme de certains, la verbalisation est parfois nécessaire.

La Commune affiche aussi son solide engagement en faveur de l'Environnement en ayant signé la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » et plus récemment la charte « Rivières et fleuves sans plastique ». Nous souhaitons par ailleurs renforcer les actions de nettoyage régulièrement organisées en lisière de forêts, que nous allons étendre aux berges et autres points naturels sensibles de la Ville.

Parce qu'il est essentiel que cette prise de conscience soit collective, la Municipalité encourage les démarches citoyennes (nettoyage collectif, jardins partagés, « repair-café »...).

Dans ce cadre, elle souhaite apporter aux Yerrois des aménagements qui les touchent directement et leur permettent d'améliorer leur cadre de vie : mise à disposition d'une valise thermique, développement de parkings à vélos, de pistes cyclables, d'espace de co-voiturage et de bornes de rechargement de voitures électriques, etc.

Nous proposons également des projets innovants, comme l'installation de composteurs collectifs au sein du Point Environnement. Face au succès de cette opération, nous réfléchissons actuellement à l'étendre à plus large échelle.

Respecter notre environnement, c'est aussi sensibiliser les habitants à sa préservation. Une sensibilisation réalisée auprès des Yerrois dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, les produits issus de l'agriculture bio et raisonnée seront étendus dans les cantines, au sein desquelles les élèves sont incités à lutter contre le gaspillage alimentaire. Le projet de ferme pédagogique participera également à éveiller les enfants au respect de la nature et des animaux.

C'est ainsi qu'à Yerres l'environnement est maîtrisé et choyé pour vous offrir le cadre de vie préservé que beaucoup nous envient.

Adeline Seveau
Maire Adjoint à l'Environnement

Victoire Refalo
Conseillère municipale déléguée à la Transition écologique

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES DE JANVIER 2021

- Mathys GOLITIN
- Khadija DIOUF
- Mylann ANTHONIPILLAI
- Enzo NECHITA
- Ézékiel GUILLEMAIN
- Marco LABBE BEZOS ALFAGEME
- Perle LEOTARDI de BOYON
- Neïla NGUYEN
- Alexandre CONVERS FENG
- Léo VERNEAU LASSIMOULIE
- Alba ARAUJO ROLLEY
- Lia BAUDUIN WANG
- Robin RICHOMME
- Elise TRAN

DÉCÈS DE JANVIER 2021

- Madeleine VIDAL
née GOUSSOT 96 ans
- Josette PIRRE née GOBET 93 ans
- Jack SAGHIR 85 ans
- Jacky RAVÉRAT 75 ans
- Bernard GUILLEMAIN 85 ans
- Messaouda COHEN
née KARALOU 59 ans
- Micheline HERVIEU
née JOIGNEAUX 96 ans
- Paulette KERBEL 71 ans
- Andrée GUERIN
née ROSSIGNOL 90 ans
- Pierre SACCHI 84 ans
- Odette JENNY née MALLET 87 ans
- Sylviane BERNARD
née PAQUEREAU 81 ans
- Monique GUÉRIN
née LEFEUVRE 74 ans
- Marthe GIMEL née LOZANO 101 ans
- Marie-France PINQUIÉ
née MEYSTER 72 ans
- Pierre RÉGNIER 95 ans
- Georges PONVIENTE 88 ans
- Frédéric POURTIER 58 ans
- Jacqueline PÈGUES
née FAVRE 93 ans
- Christiane TANNER
née ZÉLER 82 ans
- Jacques IVORRA 76 ans
- Patrice CHAILLOT 70 ans
- Monique MALHERBE
née MENEREUILT 72 ans
- Vito PALAZZOLO 85 ans
- Marc ROUX 70 ans



PHARMACIES DE GARDE

Dimanches 7, 14 et 21 mars

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 28 mars

Pharmacie Centrale
2 rue du Maréchal Juin à Yerres
Tél. : 01 69 48 10 96

*Sous réserve de changements.
Contactez le commissariat de
Montgeron au 01 69 52 85 00 pour
avoir confirmation. En dehors des
horaires d'ouverture des officines,
présentez-vous au commissariat
muni d'une pièce d'identité
et de l'ordonnance du jour.
Retrouvez les pharmacies de garde
sur le site monpharmacien-idf.fr.*

MARS BLEU

Mars Bleu est le mois de la mobilisation contre le cancer colorectal. A cette occasion, la Ville a décidé de sensibiliser les habitants, en partenariat avec la Ligue contre le cancer et les pharmacies yerroises.

Le cancer colorectal touche chaque année plus de 43 000 personnes en France et pourtant, aujourd'hui, seulement 37% de la population concernée participe au dépistage organisé. Cela est loin d'être suffisant quand on sait que ce cancer est l'un des plus fréquents et meurtriers. Pourtant, détecté suffisamment tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. C'est pourquoi il est primordial de participer au dépistage organisé, proposé systématiquement tous les 2 ans aux hommes comme aux femmes entre 50 et 74 ans.

Le test immunologique de dépistage du cancer colorectal est simple à réaliser, à faire chez soi et pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.



**Retrouvez plus d'informations
sur yerres.fr, chez votre pharmacien
et auprès de votre médecin traitant.**

SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIAIRE

Le Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) est un accueil physique et numérique qui permet à chaque justiciable :

- d'être accueilli dans une juridiction à proximité ;
- d'obtenir des renseignements sur les procédures en général et sur toute procédure le concernant en particulier.

En Essonne, cinq SAUJ sont à votre écoute au tribunal judiciaire d'Évry et dans les tribunaux de proximité d'Étampes, de Palaiseau, de Juvisy-sur-Orge et de Longjumeau. Sauf confinement, ils restent ouverts, sur prise de rendez-vous préalable (de préférence par courriel).

Sur le site justice.fr, les usagers ont aussi la possibilité d'accéder à une information fiable et gratuite et son orientés dans leurs démarches pour toute procédure pénale et civile.

- Tribunal judiciaire d'Évry :
tj1-evry@justice.fr ou 01 60 76 78 00
- Tribunal de proximité d'Étampes :
tprx-etampes@justice.fr ou 01 64 94 61 45
- Tribunal de proximité de Palaiseau :
tprx-palaiseau@justice.fr ou 01 60 14 00 80
- Tribunal de proximité de Juvisy-sur-Orge :
tprx-juvisy-sur-orge@justice.fr ou 01 69 12 18 30
- Tribunal de proximité de Longjumeau :
tprx-longjumeau@justice.fr ou 01 69 10 26 50



Numéro 264 mars 2021

Journal d'information
municipal distribué
gratuitement dans tous
les foyers yerrois.

Directeur de la publication : Clément Margueritte

Rédacteur en chef : Chrystel Borrás

Rédaction : Cédric Faure, Anne Crétolle,
Anne Bernard

Maquette : Stéphane Becamel, Mickaël Barnier

Photographie : Service communication, Studio
Verdier, Freepik

Impression : Imprimerie Municipale de Yerres

Tirage : 15 000 exemplaires

Renseignements : Hôtel de Ville - 01 69 49 76 00

Courriel : communication@yerres.fr

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Imprimé avec des encres végétales sur du papier
issu de forêts gérées durablement.



Faites un geste pour la planète

Recyclez*

VOTRE TÉLÉPHONE

* VOIR L'ARTICLE EN PAGE 15



DÉPOSEZ-LE DANS UNE BORNE DE COLLECTE

MAIRIE / CCAS / PÔLE TECHNIQUE MUNICIPAL / MAISON DES JEUNES

GRANGE AU BOIS / AGENCE POSTALE COMMUNALE / CEC / STADE LÉO LAGRANGE

SALLE DE GYMNASTIQUE & TENNIS DES TOURNELLES / DOJO

YERRES 
